

## RELIGIONS

# Conflits armés, le pardon et la politique

Guerres, génocides, crimes contre l'humanité: dans les contextes géopolitiques, la question du pardon se pose également. Qu'en est-il de ces pardons collectifs, entre devoir de mémoire et réconciliation?

JEUDI 21 AOÛT 2025 ANNE-SYLVE SPRENGER PROTESTINFO



Nelson Mandela a renoncé à des procès des dirigeants de l'apartheid – ce que souhaitait pourtant la grande majorité de son peuple – pour éviter une guerre civile et un bain de sang. Photo d'illustration: un graffiti de l'ancien président sud-africain à Katlehong, à l'est de Johannesburg (2022). KEYSTONE

**SÉRIE D'ÉTÉ** ► Comment une société se reconstruit-elle collectivement, lorsque des crimes graves ont été perpétrés à son encontre? Les spécialistes parlent alors de justice transitionnelle, lorsque les droits humains ont été bafoués. Le Genevois Pierre Hazan\*, spécialiste de la médiation des conflits armés, a consacré sa vie à ces processus de réconciliation. Il donne notamment des cours sur cette justice transitionnelle en Israël et au Liban, mais a également travaillé dans le Dombas sur ces questions, avant l'invasion russe de 2022.

---

## «DEMANDEZ L’PARDON!» 4/4

Alors que le pardon est au cœur de la foi chrétienne, qu’en est-il de ses diverses applications dans la vie réelle? Enquête, du secret du confessionnal aux relations internationales, en passant par la justice restaurative et nos rapports humains. Une série d’été proposée par l’agence Protestinfo.

### **En quoi le pardon a-t-il une place dans les relations internationales?**

Je parlerais plutôt de politique de réconciliation qui peuvent se dérouler aussi bien après une guerre civile qu’entre des États. Le pardon peut être défini comme l’oubli juridique, c’est-à-dire à l’amnistie, dont la première connue remonte aux guerres du Péloponèse, autour du IV<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. C’est là qu’apparaît pour la première fois l’idée qu’il faut amnistier les crimes pour permettre la réconciliation. Cette approche traverse les siècles. Par exemple, le 1<sup>er</sup> article de l’édit de Nantes de 1598 stipule que «la mémoire demeurera éteinte comme de choses non advenues», afin de ne pas raviver la vengeance et la violence.

### **Cette vision des choses est-elle toujours d’actualité?**

Pas vraiment, non. Un renversement s’est opéré à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, notamment avec la psychanalyse et le développement du droit international. Avec la notion de crimes contre l’humanité, qui apparaît la première fois dans le contexte des massacres des Arméniens au début du XX<sup>e</sup>, puis le procès Nuremberg, l’idée d’imprescriptibilité va également s’imposer. Désormais, on considère qu’il faut dire les crimes pour éviter leur répétition. Deux logiques vont dès lors s’affronter: l’une basée historiquement sur le silence, l’autre sur la parole, chacune affirmant que c’est le meilleur moyen de rétablir la paix civile.

### **Cet appel à parler a-t-il complètement remplacé l’injonction à ne pas remuer le passé?**

Aujourd’hui, l’idée d’une parole qui libère est devenue hégémonique. L’idée est qu’il faut parler pour ensuite arriver au pardon, alors qu’auparavant, on faisait silence pour oublier et ainsi pardonner. Alors que l’amnistie posait une barrière temporelle, le développement de la

justice internationale a aussi posé des limites au pardon avec l'imprescriptibilité pour les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et le génocide.

### **Le pardon suppose un agresseur et une victime clairement identifiés. Est-ce vraiment toujours le cas?**

Non, évidemment. Par exemple, la Commission Vérité et Réconciliation (CVR) en Afrique du Sud a reconnu qu'il y avait eu des crimes des deux côtés, bien que de manière inégale. Il y a eu un grand débat sur le fait de savoir si les auteurs de crimes de guerre devaient ou non demander pardon. La décision a été de ne pas exiger d'excuses, de peur que celles-ci soient purement stratégiques et hypocrites. Le Rwanda, au contraire, a choisi l'exact opposé: il a imposé une demande de pardon explicite devant les *gacaca* (*tribunaux populaires, ndr.*) pour obtenir une libération après des années de prison. Donc, selon les cas, les politiques du pardon peuvent être très différentes.

### **Justement, comment se négocient ces politiques du pardon?**

Ces processus relèvent du politique. C'est le gouvernement qui détermine le mixte entre les poursuites pénales et les politiques de réconciliation et de pardon, sachant qu'en théorie, les crimes les plus graves sont imprescriptibles.

### **En théorie? C'est-à-dire?**

L'exemple de l'Afrique du Sud est le cas le plus connu. Nelson Mandela a renoncé à des procès des dirigeants de l'apartheid – ce que souhaitait pourtant la grande majorité de son peuple – pour éviter une guerre civile et un bain de sang. C'est comme cela qu'il a décidé de créer la Commission vérité et réconciliation. Le «marché» était de ne pas poursuivre pénalement les auteurs de crimes, pour autant qu'ils les avouent publiquement. Au final, dans la pratique, beaucoup de responsables de crimes d'apartheid n'ont jamais témoigné devant la CVR et n'ont jamais été poursuivis.

### **Qu'en est-il des conflits de longue durée comme le conflit israélo-palestinien? Peut-on espérer la mise en place, un jour, d'un processus de**

## réconciliation?

Il y a des crimes qui sont imprescriptibles et la Cour pénale internationale s'est déjà saisie de certains d'entre eux. Pour des délits moins graves, l'idée d'une commission de vérité circule dans des milieux d'experts, de spécialistes, de militants de droit de l'homme. Donc cette idée n'est pas saugrenue. Mais aujourd'hui, alors qu'à Gaza, les morts s'ajoutent aux morts, ce n'est ni souhaitable ni praticable. La justice, qu'elle soit pénale ou réparatrice, a besoin d'un minimum de stabilité, de sécurité et de volonté politique – autant de choses qui font défaut.

## Et pour la guerre entre la Russie et l'Ukraine?

Pour l'instant, nous sommes dans le temps de la guerre, avec une justice militaire des deux côtés, outre les poursuites entamées par la Cour pénale internationale. Le jour où les armes se tairont, nous verrons si une volonté politique existe de sanctionner les auteurs des crimes les plus graves. Si le président Poutine reste au pouvoir, je n'y crois guère. Si l'Ukraine arrive un jour à récupérer tout ou une grande partie du Donbass, alors sans doute, il y aura la possibilité pour ce pays de faire un travail en termes de justice transitionnelle. Tout dépend des termes d'une future paix. PROTESTINFO

\*Dernier livre paru, Pierre Hazan, *Négocier avec le diable* (Ed. Textuel, 2021)

---

SOCIÉTÉ RELIGIONS ANNE-SYLVIE SPRENGER SÉRIE D'ÉTÉ

---

## AUTOUR DE L'ARTICLE

---



## RELIGIONS

### Abus en Eglise: le chemin de la justice restaurative

JEUDI 14 AOÛT 2025 LUCAS VUILLEUMIER

Face aux abus en Église, la justice restaurative offre une écoute et une reconnaissance que la voie pénale ne suffit pas à garantir.



## RELIGIONS

### La jeunesse redemande la confession

MERCREDI 30 JUILLET 2025 ANNE-SYLVE SPRENGER

Si la pratique de la confession a marqué des générations entières de catholiques – et pas toujours en bien –, ce sacrement connaît un renouveau inattendu, en mode collectif. Explications.



**RELIGIONS**

## Le pardon, mode d'emploi

MERCREDI 30 JUILLET 2025 LUCAS VUILLEUMIER

Dans une société sécularisée, quel statut a encore le pardon? Cet acte central de la tradition chrétienne est-il religieux, psychologique, moral?

---

### A lire également



**RELIGIONS**

## Abus en Eglise: le chemin de la justice restaurative

JEUDI 14 AOÛT 2025 LUCAS VUILLEUMIER



**RELIGIONS**

## Le pardon, mode d'emploi

MERCREDI 30 JUILLET 2025

LUCAS VUILLEUMIER



## RELIGIONS

### La jeunesse redemande la confession

MERCREDI 30 JUILLET 2025

ANNE-SYLVIE SPRENGER



## RELIGIONS

### La conversion au cœur du drame

VENDREDI 16 AOÛT 2024

LUCAS VUILLEUMIER

## QUI SOMMES-NOUS?

[Association éditrice](#)

[Équipe](#)

[Chartes](#)

[Soutenir Le Courrier](#)

[Contacts](#)

[Politique de cookies \(UE\)](#)

## PUBLICITÉ / PARTENARIATS

[Tarifs publicitaires](#)

[Partenariats](#)

[Naissances et Mortuaires](#)

[Formulaire Memento](#)

## BOUTIQUE

[Don / Souscription](#)

## ABONNEMENTS

[Abonnements](#)

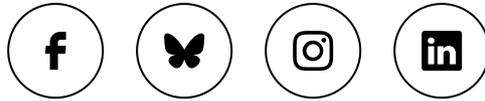
[Bon cadeau](#)

Conditions générales de vente

Réductions de la Carte Côté Courrier

Application

### Suivez-nous



Créé par Onepixel & Wonderweb & EPIC